



HAL
open science

Le Congrès international de l'Arganier comme dispositif de valorisation et de transmission des connaissances pour le développement de l'Arganeraie. De l'intention affichée à la réalité opérationnelle Quel type de transmission de savoirs, une innovation institutionnelle favorise t'elle ?

Jean-Paul Dubeuf

► **To cite this version:**

Jean-Paul Dubeuf. Le Congrès international de l'Arganier comme dispositif de valorisation et de transmission des connaissances pour le développement de l'Arganeraie. De l'intention affichée à la réalité opérationnelle Quel type de transmission de savoirs, une innovation institutionnelle favorise t'elle ?. Innovation et transmission dans les arrière-pays méditerranéens, Mar 2018, Bocognano, France. hal-02171443

HAL Id: hal-02171443

<https://hal.science/hal-02171443>

Submitted on 5 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le rôle du Congrès international de l'Arganier dans le dispositif de valorisation et de transmission des connaissances pour le développement de la réserve de biosphère de l'Arganier.

Le Congrès international de l'Arganier est une initiative, portée et organisée par l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA) en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et l'Institut National de Recherche Agronomique. Ce congrès est organisé tous les deux ans depuis 2011 et La 4^{ème} édition du Congrès international de l'arganier s'est tenue à Agadir en novembre 2017. Il est présenté par ces promoteurs comme un lieu de rencontres, d'échanges et de partage des connaissances pour valoriser l'arganeraie et l'arganeraie. Un tel dispositif est l'expression du volontarisme et du dynamisme des pouvoirs publics marocains pour susciter le développement solidaires des territoires ruraux affirmé dans Pilier II du Plan Maroc Vert (PMV).

L'objectif de cette communication est d'analyser à partir du contenu thématique et des modalités de diffusion des travaux des différents congrès de l'arganier, quelles sont les représentations du développement territorial par les pouvoirs publics au Maroc, leurs conséquences sur les formes d'innovations et de connaissances mises en avant pour susciter ce développement. Elle s'inscrit dans une démarche plus globale visant à comprendre les conditions de mise en œuvre des politiques publiques dans les Arrière –Pays méditerranéens qui s'appuie sur l'analyse comparative d'étude de cas sur la rive nord (Corse, Ardèche) et sur la rive sud (Nord du Maroc et arganeraie) de la Méditerranée

I- Approche méthodologique

Pour aborder cette analyse, le Congrès international de l'arganier est considéré ici non comme un évènement isolé mais comme un élément important du dispositif¹ de valorisation et de transmission des connaissances pour la politique rurale du PMV dédié à la réflexion sur la valorisation d'un produit, à la préservation d'un écosystème, à l'avenir d'un territoire. La régularité avec laquelle chaque édition est organisée, l'importance du financement octroyé, l'accessibilité des interventions nombreuses par un large public (plus de 700 participants, une diffusion des communications sur un site dédié), la diversité des thématiques abordées, la création d'une communauté en réseau qu'il suscite et mobilise, justifie cette approche. A ces différents titres, il s'agit probablement d'une initiative unique en Afrique du nord et pour l'ensemble du continent sur ces thématiques par les moyens mobilisés et l'ambition qu'elle porte.

Un inventaire des contributions présentées au cours de l'édition 2017 est réalisé et les différentes thématiques abordées sont approfondies, répertoriées, classées. Elles sont ensuite comparées avec celles des 3 éditions précédentes. 5 grands axes thématiques sont identifiés qui recoupent mais ne sont pas nécessairement les axes du Congrès 2017:

- Thème 1: caractérisation et mise en évidence des propriétés diététiques, biochimiques, gustatives, curatives ou physiques de l'huile d'argane susceptibles de développer son marché et de diversifier son utilisation.
- Thème 2: les productions scientifiques et le renforcement des connaissances sur l'arganier, dans son écosystème naturel (régénération, développement racinaire, mycorhizes, agresseurs) mais vu aussi comme une espèce à cultiver (densité, implantation, fertilisation)
- Thème 3: L'arganeraie en tant qu'éco – système et territoire (composition de l'arganeraie par espèces et évolution, compétition entre activités et nouvelles formes

¹ Au sens de Foucault, un dispositif est un « ensemble hétérogène comportant des discours, des institutions, des aménagements, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des présupposés philosophiques ou morales, bref du dit aussi bien que du non-dit ».

d'occupation comme l'urbanisation, l'arboriculture ou la serriculture, suivi des indicateurs de dégradation et systèmes géographiques...)

- **Thème 4**: Dynamiques de développement de l'arganeraie (développement des coopératives, gouvernance du territoire, certification des produits de l'arganeraie, enjeux sociaux, l'arganeraie espace de multi – activité).
- **Thème 5** : Les innovations en matière de développement de nouveaux marchés, de nouveaux produits ou de nouveaux usages pour les sous – produits.

En partant des sujets abordés dans chaque thème, des constantes et des nouveautés d'une édition à l'autre, au regard des objectifs assignés au congrès dans son avant propos, les priorités des différents acteurs pour préserver et développer l'arganeraie, les rapports de force et les clivages présents, sont mis en évidence, et permettent d'explicitier comment ils s'expriment, et quelles représentations du développement ils révèlent.

II. Analyses et Résultats

La thématique générale proposée par les organisateurs des différentes éditions

La thématique mise en avant par l'ANDZOA en 2017 était intitulée « Réserve de biosphère de l'arganeraie, vers un changement de paradigme ! ». En effet, cette édition se situe dans un contexte où le label « Réserve de Biosphère » pour l'arganeraie doit faire l'objet d'une procédure de renouvellement fin 1998, soit 20 ans après sa création et sa première labellisation. Les problématiques territoriales et multifonctionnelles sont donc bien des injonctions imposées par le calendrier. Elles sont reprises dans l'avant – propos de la plaquette du Congrès (Annexe 1)

Cet avant propos met avant les préoccupations et objectifs suivants :

- L'investigation de nouvelles questions de recherche, de nouvelles réflexions en privilégiant de nouvelles approches transdisciplinaires et multi-institutionnelles
- Le partage des connaissances entre la communauté scientifique, les organisations professionnelles et d'autres acteurs impliqués pour affirmer la multi – activité dans l'arganeraie dans des approches éco – systémiques

En resituant ces objectifs par rapport aux orientations de la COP 22 et à la lutte contre le Changement climatique, le Congrès de l'Arganier et ses objectifs répond donc aux injonctions internationales actuelles vis-à-vis du Développement durable et des enjeux du Millenium ! Les Réserves de Biosphère ont d'ailleurs bien nécessité de s'inscrire dans cette dynamique.

Les différentes interventions par grande thématique et évolution de la thématique générale du Congrès d'une édition à l'autre : De la recherche sur l'arganier à la prise en compte de l'éco – système complexe de l'arganeraie

Les thématiques générales des éditions précédentes étaient :

- En 2011, « Acquis et perspectives de la Recherche scientifique sur l'arganier »,
- en 2013, « la Recherche scientifique pour le développement de l'arganeraie »,
- en 2015 « L'arganier : patrimoine de richesse à conserver et à Valoriser »

Si on considère que la thématique présentée exprime les priorités des organisateurs en l'occurrence, les pouvoirs publics, on observe une évolution dans les préoccupations. Au cours de premières éditions c'est le besoin de connaissances scientifique qui est mis en avant, sur l'arganier d'abord puis sur son écosystème, l'arganeraie. A partir de 2015, c'est la question de la valorisation de l'arganier en tant que patrimoine qui domine. L'édition 2017 affiche un objectif plus ambitieux liée évidemment aux enjeux de développement de la Réserve de Biosphères. L'injonction est clairement interdisciplinaire.

Les différentes thématiques des communications renseignent sur la manière dont cette évolution se traduit dans le programme du colloque. Pour chaque édition, des communications orales sont classiquement présentées dans les différents axes thématiques. De plus un après midi a été consacré à 3 tables rondes sur des thématiques transversales (L'IGP Argane et ses

perspectives, Le rôle de l'Agdal dans la préservation de l'arganeraie avec l'évolution de sa gouvernance, la question de l'arganiculture...)

Tableau 1 - Répartition thématique des communications

1- Caractérisation des propriétés des produits de l'arganier	14 (13,6%)
2- Connaissance de l'arganier	37 (36%)
3- Le territoire de l'arganier (compétition entre activités et formes d'occupation, dégradation de la forêt –densité et composition, urbanisation,...)	9 (8,7%)
4- Dynamiques de développement et gouvernance de l'arganeraie	28 (27,1%)
5- Innovation, mises en marché et sous – produits et valorisation	15 (14,5%)
Nombre total (hors doctorants)	103

Les travaux spécifiques à l'arganier sont très majoritaires (tableau1) que ce soit pour caractériser les propriétés de l'argane, de l'huile et de ces sous produits (+ de 60% dans les thèmes 1,2,5). Un quart des communications concerne la gouvernance et le développement de l'arganeraie mais une grande majorité d'entre elles est dédiée à la problématique de la valorisation de l'huile, aux coopératives et à la structuration de la filière. L'arganeraie espace multi- activité et la diversité de ses produits donnent lieu à un faible nombre d'interventions.

Tableau 2 - Evolution des thématiques et du nombre de communications lors des différentes éditions du Congrès de l'arganier

Edition	2011	2013	2015 (CO+ posters)	2017
1-	5 (11%)	15 (19,4%)	16 (21,3%)	14 (13,6%)
2-	21 (46%)	16 (20,7)	39 (52%)	37 (36%)
3-	4 (8,7%)	13 (16,9%)	3 (4%)	9 (8,7%)
4-	8 (17%)	22 (28,5%)	10 (13,3%)	28 (27,1%)
5-	5 (11)	7 (9%)	8 (10,6%)	15 (14,5%)
Total	46	77	75	103

Par ailleurs, la répartition entre les différentes thématiques est quasi constante d'une édition à l'autre avec une augmentation nette du nombre des communications entre 2015 et 2017; Bien que dès la première édition, il soit fait référence à la diversité de l'arganeraie et de ses produits, à la complexité de son écosystème, c'est toujours les travaux scientifiques très disciplinaires qui dominent orientés principalement sur la connaissance de l'arbre, sur ses besoins physiologiques, ses conditions de régénération. L'édition 2017 a plus particulièrement insisté d'une part sur les perspectives de régénération des forêts dégradées mais aussi sur les perspectives de mise en place d'une véritable « arganiculture » avec la création de vergers d'arganiers en dehors des terres forestières domaniales. Mais que ce soit dans les ateliers ou au cours de la visite de terrain, peu d'informations ont été données sur la réalité et les difficultés tant des opérations de régénération forestières que de mise en culture. La valorisation des sous produits de l'arganier pour l'industrie a fait également l'objet de plusieurs présentations

L'atelier consacré à l'IGP argane a d'abord donné lieu à une certaine auto – satisfaction quant aux volumes certifiés mais les discussions ont très vite tournées à la polémique quant aux très faibles volumes certifiés, à l'impact et au désintérêt des industriels vis-à-vis de cette IGP qui n'est toujours pas reconnue au niveau européen. Le rôle de l'arganeraie, éco – système complexe aux activités multiples, les difficultés des acteurs locaux pour préserver cette multi activité a été évoquée par plusieurs présentations pertinentes au cours de cette édition comme au cours des précédentes éditions en séance ou en atelier mais ces apports n'ont jamais été valorisés dans des synthèses conclusives.

Discussion et conclusion

Dès sa mise en place, le Congrès international de l'arganier a mis en avant l'échange, le débat et la pluridisciplinarité suivant ainsi les injonctions des organisations internationales et ce positionnement est encore plus affirmé en 2017 puisqu'on nous propose un changement de paradigme !

Toutefois, l'analyse diachronique des différentes éditions montre une grande constance voire une certaine répétition dans les sujets abordés. Chaque édition ne donne pas lieu à une problématisation et les confrontations, les débats avec les acteurs sur les résultats ne sont pas véritablement capitalisés pour faire des états des lieux contradictoires sur les perspectives sur la dynamique de l'arganeraie, les priorités de travail, etc...

Initiative issue de politiques publiques largement descendantes, le Congrès international de l'arganier n'est donc pas encore devenu un lieu de transmission où les connaissances scientifiques pourraient être confrontées aux savoirs des acteurs et à leurs préoccupations. Les travaux de Hall dès 1993 mettaient en avant que les nouveaux paradigmes ne se décrètent pas et qu'ils ne pouvaient émerger que pas une accumulation de remises en cause des réalisations antérieures. Or la forme même des interventions, le mode d'organisation de l'évènement nous renvoient des représentations du développement correspondant au modèle dominant d'un progrès technique descendant pour lequel les savoirs locaux, les positions des acteurs auraient finalement peu d'intérêt. Comme pour beaucoup de Congrès de ce type, au nord comme au sud, et derrière les effets d'annonces, le formatage très académique de leur organisation, limite les effets de leviers pour susciter l'innovation et le débat. L'absence de médiation organisée pour structurer ces échanges mais aussi les rapports de force dominants dans l'arganeraie, expliquent probablement les rigidités observées ici qui ont été observées par ailleurs sur d'autres aspects de la mise en œuvre du Plan Maroc Vert. Ces éléments freinent ainsi le passage d'un modèle dominant qui montre ces limites vers un autre (Muller, 2009).

Annexe 1- Avant propos de l'édition du Congrès de l'Arganier en 2017

RÉSERVE DE BIOSPHERE ARGANERAIE : VERS UN CHANGEMENT DE PARADIGME.

Depuis la première édition du Congrès International de l'Arganier, organisée en 2011, centrée sur le renforcement du travail en équipe, l'investigation de nouvelles questions de recherche, l'implication des acteurs et le partage des connaissances, une dynamique a été enclenchée autour de la filière de l'Argane. La 4ème édition prévue en Décembre 2017, constitue sans nul doute une étape pour consolider les acquis et traiter des questions d'actualité avec une ouverture sur le concept de développement rural humain intégré comme modèle clés de gestion et de conservation du système socio-économique et écologique « Arganeraie ». Aussi et sous l'impulsion donnée par le Plan Maroc Vert, par les organisations professionnelles et par la communauté des chercheurs, une nouvelle perception de l'arganier qui affirme ses rôles multiples s'ajoute aux acquis précédents. L'effort consenti pour associer l'ensemble des acteurs concernés par la gestion et le devenir de la RBA, d'une manière innovante et pragmatique, a permis de mettre en avant l'approche écosystémique. Outre les intérêts portés par les acteurs et le rôle environnemental de l'écosystème, l'émergence de la dimension agricole/fruitière via l'arganiculture va contribuer à modérer la pression exercée sur la forêt naturelle de l'arganier. A la lumière de ce qui précède et devant l'ampleur de la dégradation, du couvert végétal, des institutions locales, de la culture et du patrimoine, rapportée ici et là, la communauté scientifique est interpellée pour définir de nouvelles pistes de réflexion et privilégier des approches transdisciplinaires et multi-institutionnelles dans le cadre de programmes de recherche concertés.

Tenue dans le sillage de la COP22 organisée à Marrakech, et pendant laquelle le Maroc a présenté 3 initiatives phares visant à réduire la vulnérabilité de l'Afrique et de ses écosystèmes aux changements climatiques ; à savoir l'initiative pour l'« Adaptation de l'Agriculture Africaine » (« AAA »), la « Ceinture Bleue », et l'initiative « Oasis durables ». La 4ème édition du Congrès International de l'Arganier, qui aura lieu juste avant la prochaine évaluation de la RBA, reconnue par l'UNESCO, constitue une occasion pour tracer de nouvelles orientations, notamment, en matière de réajustements à apporter au plan cadre à la lumière des nouvelles données et mutations au niveau local, national et international. En effet, la communauté internationale lors du dernier Congrès Mondial des Réserves de Biosphère tenu à Lima en 2016, oeuvre à remettre les Réserves de Biosphères au coeur des objectifs de développement durable (ODD). Toutefois, les mutations et l'impact des changements au niveau national mais d'abord local seront plus déterminants pour le devenir de la RBA. En présence des changements socio-écologiques qui s'opèrent et des avancées prometteuses sur la valorisation des services écosystémiques, de la gestion du commun, de la patrimonialisation, etc... la communauté scientifique et les gestionnaires sont interpellés pour présenter de nouvelles

options pour la gestion durable de la RBA.

Le « Contrat-programme arganier », à travers ses composantes, reflète l'agencement intelligent des dimensions environnementale, sociale et économique dans la RBA. Le contrat concrétise un changement de paradigme. Réussir un tel « Changement de paradigme » ne peut se faire qu'avec l'implication d'une recherche scientifique d'excellence.

Le congrès International de l'Arganier, organisé tous les deux ans, est un rendez-vous de partage des connaissances scientifiques et techniques entre les chercheurs nationaux et internationaux, les gestionnaires et les acteurs économiques dans la RBA.

La 4ème édition' du Congrès International de l'Arganier est une occasion pour capitaliser les acquis et initier un processus de réflexion multidimensionnelle ouvrant la voie aux nouvelles perspectives de recherche afin de concevoir de nouveaux chemins de développement de la filière de l'arganier et de la RBA sur des bases scientifiques solides. L'ambition étant de capter des contributions scientifiques en mesure d'accompagner le « changement de paradigme » amorcé.

Axes du congrès :

1. Ecosystème « Arganeraie » : Fonctionnement, état des lieux et innovations pour la mise en valeur :

Cet axe de recherche focalise sur la caractérisation de l'état des lieux de la RBA en vue d'améliorer les connaissances et d'assurer un monitoring de cet écosystème, notamment, par le test et le recours aux nouvelles technologies d'information, de collectes et de traitement de données.

2. Biotechnologies et génie génétique au service d'une Arganiculture durable :

Faire le point sur les travaux et résultats de recherche dans les domaines de caractérisation génétique, la multiplication végétative, les techniques culturales et la création de nouvelles variétés de l'arganier en vue de réussir la mise en place de l'Arganiculture.

3. Valorisation innovante et méthodes d'évaluation des produits de l'Arganeraie :

L'Arganeraie fournit des produits et des services variés qui méritent une valorisation innovante. En plus des procédés et des produits, il est utile de traiter les usages thérapeutique, cosmétique, nutraceutique mais aussi industriel. Diversifier l'économie dans l'Arganeraie à travers des approches de « chaîne de valeur durable » et des outils innovants pour la valorisation des services écosystémiques présente aussi un intérêt pour les usagers et les acteurs territoriaux.

4. Innovations institutionnelles, juridiques et culturelles à la lumière des mutations socio-écologiques dans l'Arganeraie :

La gestion de la RBA fait face à des défis majeurs qui impactent sa durabilité. Cet axe traite des causes et des effets des mutations en cours dans cet espace et interpelle pour présenter des approches de gouvernance à travers des innovations institutionnelles, juridiques, culturelles à la lumière des dynamiques démographiques et écologiques dans l'arganeraie.